

le 31 mars 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DASES 9 Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Paris à l'association Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS.

M. Bernard JOMIER, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 17, 18 et 19 novembre 2014 ;

Vu le projet de délibération en date du 14 mars 2017 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'approuver le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Paris à l'association Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS (RFVS de l'OMS) ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard JOMIER au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : La Ville de Paris représentée par Mme la Maire de Paris est autorisée à adhérer pour l'année 2017 à l'association Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS (RFVS de l'OMS), EHESP Dépt. SHS - Avenue du Pr Léon Bernard – 35043 Rennes.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à procéder au versement de la cotisation à l'association RFVS de l'OMS.

Article 3 : La dépense correspondante d'un montant de 2.241 € sera imputée au chapitre 011, nature 6281, rubrique V12 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'année 2017 et des exercices suivants sous réserve des décisions de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO